

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze mai à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de LA LANDE DE FRONSAC, se sont réunis dans la salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressée par le maire le sept mai deux mil vingt-cinq, conformément aux articles L2121.10 et L2122.15 du code général des collectivités territoriales.

**Étaient présents :** Monsieur Jean GALAND, Madame Ghyslaine ARNAUD, Monsieur Daniel BEUTIS, Monsieur Frédéric BLANC (part à 20 h 19), Monsieur DARTIGUELONGUE Stéphane, Monsieur Jean-Christophe DEPRET, Monsieur Frédéric PALMISANO, Madame Christelle DEYRES, Monsieur GASTEUIL Jean-Pascal, Monsieur Jean-Christian FAVRE, Madame JANICOT Laurine, Monsieur MARTIN Mathieu, Monsieur MARTIN Thierry, Madame Karine MENIER, Madame Nathalie RICHARD, Madame SOUPRE Véronique,

**Étaient représentés :** Madame VACHER Clarisse donne pouvoir à Madame ARNAUD Ghyslaine, Monsieur HOUSSAT Patrick donne pouvoir à Monsieur PALMISANO Frédéric, Monsieur MIDEJEAN Christian donne pouvoir à Monsieur BEUTIS Daniel,

**Secrétaire de Séance : Madame RICHARD Nathalie**

### 1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance et après avoir fait l'appel désigne comme secrétaire de séance **Madame Nathalie RICHARD.**

### 2. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 08 avril 2025 (délibération)

Monsieur Le Maire présente le procès-verbal du conseil municipal du 8 avril 2025. Après avoir apporté les modifications suivantes :

- Page 2 rajout du mot « approuve » le Compte Financier Unique,
- Page 3 rajout de « à savoir aucune modification des taux pour 2025 ».

Le procès-verbal du conseil municipal en date du 8 avril 2025 est adopté.

Pour : 17                  Contre :                  Abstention : 2

### 3. Validation devis jeux enfants et autres investissements (délibération)

Monsieur Le Maire présente le tableau que les élus ont reçu en annexe comportant les dépenses d'investissement à rajouter aux prévisions budgétaires du budget principal 2025 et qui feront l'objet d'une décision modificative sur cette même séance. Total des dépenses d'investissement supplémentaires : 196 300,70.

Pour : 17                      Contre :                      Abstention : 1

**Ce point a été voté après le point 4.**

### 4. Décision modificative numéro 1 budget principal année 2025 (délibération)

Monsieur Le Maire présente la décision modificative numéro 1 du budget principal pour l'année 2025 :

#### FONCTIONNEMENT

Dépenses : 023 Virement à la section d'investissement	+ 196 650,00 €
61524 Entretien et réparations sur bois et forêts	+ 82 307,00 €
Recettes : 74111 Dotation forfaitaire des communes	+ 6 714,00 €
741121 DSR des communes	+ 266 912,00 €
741127 DNP	+ 5 331,00 €

Total **278 957** euros en dépenses et recettes en fonctionnement

#### INVESTISSEMENT

Dépenses : 2041512 Subvention GFP rattachement	+ 16 300,00 €
212 : Agencements et aménagements de terrains	+ 5 000,00 €
2131 : Constructions bâtiments publics	+ 48 500,00 €
2135 : Installations générales, agencements	+ 55 000,00 €
2151 : Réseaux de voirie	+ 40 000,00 €
2152 : Installations de voirie	+ 3 350,00 €
2183 : Matériel informatique	+ 5 000,00 €
2188 : Autres immobilisations corporelles	+ 23 500,00 €

Recettes : 021 Virement de la section de fonctionnement                      + 196 650,00 €

Total **196 650** euros en dépenses et recettes en investissement

Pour : 17                      Contre :                      Abstention : 2

**Ce point a été voté avant le point 3.**

### 5. Journée de solidarité (délibération)

Monsieur le Maire explique que le législateur a entendu instaurer une journée de solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, que la journée de solidarité prend la forme d'une journée supplémentaire de travail non rémunérée, d'une durée de sept heures pour les personnels nommés sur des emplois à temps complet ; ramenée au prorata du temps de travail pour les agents à temps non complet ou à temps partiel.

Monsieur le Maire propose de retenir « **le jour de la cérémonie des vœux du maire** » comme journée de solidarité pour l'ensemble des personnels de la collectivité conformément à la loi n° 2004-626 du

30 juin 2004 ; sauf décision expresse de l'assemblée délibérante, de reconduire ces dispositions expressément d'année en année.

Pour : 18          Contre :          Abstention :

## 6. Questions diverses

- Monsieur DEPRET informe que les travaux de voirie effectués par la Communauté de Communes devraient démarrer fin mai. Les routes qui ont été retenues sont la route de Vincenot et la route Royale. En ce qui concerne le City stade, les travaux devraient démarrer lundi pour une durée de 3 semaines et devraient être terminés pour la kermesse. Les services techniques devraient démarrer la mise en place des tables et des bancs à l'ascension.  
En ce qui concerne le projet d'éclairage LED, nous n'avons pas encore de date. En revanche, il faut savoir que les forfaits que nous avons actuellement et mis à disposition par Enedis vont prendre fin d'ici 2 à 3 ans. Ce qui veut dire que nous aurons des abonnements supplémentaires de facturer. C'est pourquoi il faut enclencher ce programme dans le cadre de la maîtrise de l'énergie et du coût de l'Energie.  
Concernant les candélabres cassés, pour le premier il s'agit d'un accident. Un tiers a été identifié, pour les autres malheureusement les responsables ne sont pas identifiés. Il faut pouvoir réparer ces candélabres pour que les gens soient en sécurité.
- Madame MENIER informe qu'il y a eu une commission CCAS il y a 3 semaines. Il a été décidé l'octroi d'une subvention au secours populaire (antenne de Val de Virvée) de 500€, qui aide 5 familles de la commune. Lundi soir a eu lieu une nouvelle commission pour différents dossiers de demande d'aides financières qui ont eu une issue favorable. Il y avait une demande d'aide pour une personne qui doit aménager sa salle de bain suite à un handicap important et une demande d'aide pour le paiement d'une concession. De plus il y aura une permanence CCAS samedi prochain de 9h à 12h.
- Monsieur le Maire rappelle que l'école maternelle, le périscolaire et l'école élémentaire organisent une exposition le vendredi 23 mai à partir de 18h30.
- Monsieur le Maire informe également que Messieurs FAVRE et DARTIGUELONGUE sont allés ce jour commander le four qui sera mis à disposition de associations à la salle Pascal Obispo. C'est un four qui sera transportable avec une capacité de 60 litres. Il tient à remercier les élus qui versent chaque année une partie de leurs émoluments à l'amicale des élus pour pouvoir financer ce type d'actions.
- Monsieur FAVRE annonce le décès de Madame Arlette MEYNET, une personne ancienne de la commune qu'on pouvait croiser régulièrement à vélo entre La Lande de Fronsac et Vérac. Ses obsèques auront lieu demain matin à 10h30 à l'église Saint-Cibard de Vérac. Monsieur le Maire ajoute que Madame MEYNET était une personne très courageuse, volontaire et plus que respectable, qui donnait de sa personne dans son travail et dans sa vie.
- Monsieur le Maire indique que cet après-midi avec Monsieur GASTEUIL, ils ont eu la visite des scouts de France qui vont venir aider le chantier médiéval le week-end du 25 mai 2025. Ils ont demandé que l'on puisse leur prêter les clés de l'église pour pouvoir y célébrer

une messe avec leur aumônier. Ce n'est pas tous les jours qu'il y a une messe à La Lande de Fronsac donc pour ceux qui souhaitent y assister, ce sera avec plaisir qu'ils seront accueillis.

- Monsieur le Maire rappelle qu'il y a la visite du chantier médiéval pour les élus communautaires qui aura lieu le 17 mai c'est-à-dire samedi. Tous sont invités à venir visiter celui-ci.

Monsieur le Maire a soumis un projet aux bénévoles du chantier médiéval. Notre fontaine étant déliquescence, ils pourraient essayer de de nous faire une sculpture romane emblématique à la fois de notre village et du chantier médiéval afin qu'on puisse avoir quelque chose qui caractérise de façon emblématique et symbolique notre village. Ils sont en train de travailler dessus, c'est quelque chose qui pourrait voir le jour d'ici quelque temps.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire lève la séance à 20 h 44.

Le Maire,  
Jean GALAND

La Secrétaire de séance,  
Nathalie RICHARD



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.